

**Procès-verbal de séance  
du conseil municipal  
du 26 février 2026**

**Collectivité de VILLECERF**

Conseillers afférents au conseil municipal : **13**

Conseillers en exercice : **13**

Conseillers qui ont pris part à la délibération : **9 présents et 4 représentés**

Date de la convocation du conseil municipal : **19 février 2026**

Date d'affichage **19 février 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le 26 février, à 18 h 00*

*Le conseil municipal de la commune de VILLECERF dûment convoqué, le 19 février 2026, s'est réuni le jeudi 26 février, à 18h00, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.*

**Présents** : François DEYSSON ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Emmanuel CENDRIER ; Franck ÉTANCELIN ; Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS ; Nadia LEFAY ; Fabien HERREMAN

**Pouvoirs excusés** : Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Jacques ILLIEN donne pouvoir à Mélanie LAMOTTE ; Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON, Carlos VALERO donne pouvoir à Fabien HERREMAN

**Absents** : Néant

**Secrétaire de séance** : Patrick REBEYROL a été élu secrétaire de séance.

**1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent**

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 est adopté, à l'unanimité des conseillers municipaux présents ou représentés.

**2. Protection paratonnerre contre le foudroiement de l'église SAINT MARTIN ET SAINT FIACRE**

François DEYSSON, explique :

- Notre attention a été alertée par l'entreprise BODET qui assure la maintenance du clocher de notre église Saint Martin et Saint Fiacre sur le fait que cet édifice n'est pas protégé contre la foudre.
- Certes, cette église n'est pas classée et ne relève pas de l'Architecte des Bâtiments de France, mais elle est inscrite au vu d'éléments datant du 12<sup>ème</sup> siècle et de la présence de deux tableaux intéressants de l'école de Champagne offerts par l'impératrice Eugénie à la commune : une cène et un Christ en croix.
- Il est bien évident que si un incendie devait détruire même partiellement cet édifice, une petite commune rurale comme la nôtre serait bien incapable de faire face à un tel désastre.
- De surcroit, notre assureur GROUPAMA nous a avertis, qu'en l'absence d'un paratonnerre, la collectivité ne serait pas couverte au vu d'une carence clairement identifiée au maître d'ouvrage contre le risque de foudroiement.
- Nous sommes bien conscients que nous avons dépassé le délai de dépôt d'une demande de subventions État, au titre de l'année 2026, mais, au vu de répondre à l'urgence de défendre

ce cœur de Villecerf, nous sollicitons un examen bienveillant de notre requête sur l'exercice 2026.

François DEYSSON précise avoir évoqué cette problématique importante avec le sous-préfet de l'arrondissement.

François DEYSSON propose aux élus présents et représentés du conseil municipal :

- De solliciter l'État pour une subvention 2026, dans le cadre de la catégorie 4 de la DETR ou toutes subventions d'État à hauteur de 80% du montant du devis de la société BODET CAMPANAIRE d'un montant de 13 651,58 H.T. soit 10 921,26 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le devis de la société BODET, pour un montant de 13 651,58 H.T et autorise le maire à solliciter toutes subventions d'État, à hauteur de 80% de ce montant, soit 10 921,26 €, le solde étant financé sur les fonds propres de la commune. Les sommes correspondantes seront inscrites au budget d'investissement de l'exercice 2026.

*Nomenclature 7.5.*

**Agenda** (sous toute réserve de faisabilité) :

- ✓ Samedi 14 mars, bal de la Saint Patrick, 20h30 à la Maison des Associations ;
- ✓ Dimanche 15 mars, 1er tour des élections municipales ;
- ✓ Dimanche 22 mars, 2ème tour des élections municipales ;
- ✓ Samedi 11 avril, à 14h00, chasse aux œufs cour de la mairie ;
- ✓ Samedi 11 avril, à 18h00, accueil des bébés et des nouveaux habitants, à la Maison des Associations ;
- ✓ Dimanche 19 avril, Randonnée CCMSL, départ cour de la mairie ;
- ✓ Dimanche 26 avril, à 11h00, cérémonie d'hommage aux déportés et résistants à la Stèle du Pimard, Dormelles ;
- ✓ Vendredi 8 mai, à 11h00, cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 au monument aux morts ;
- ✓ Vendredi 19 juin à 19h00, cérémonie des CM 2 et GS à la mairie ;
- ✓ Samedi 27 juin, Fête des écoles, kermesse-Cerfstival 1, place Marquis De ROYS et Maison des Associations ;
- ✓ Samedi 4 juillet, Vacances d'été.

Page de signatures

Emmanuel CENDRIER	Charles-Louis de ROYS  Pouvoir à François DEYSSON	François DEYSSON	Franck ETANCELIN	Fabien HERREMAN
Jacques ILLIEN  Pouvoir à Mélanie LAMOTTE	Mélanie LAMOTTE	Claude LAZARO	Nadia LEFAY	Jean-Paul LENFANT  Pouvoir à Claude LAZARO
Patrick REBEYROL	Antonio TAPADAS	Carlos VALERO  Pouvoir à Fabien HERREMAN		